

# Les tests PCR enfin mis en cause par la justice !



Enfin un peu d'espoir de sortir de cette funeste mise en scène de la covid-19 qui ruine le pays – et nos voisins européens qui ont également confiné – notre moral, notre économie, les études de nos enfants... Il est bien temps de s'apercevoir que les jeunes perdront beaucoup dans ces confinements débiles répétés, et que comme leurs aînés, ils filent dans la déprime.

Comment les en sortir ? En comprenant ce qui s'est passé et en informant autour de vous les porteurs fétichistes de masques et les covidistes fidèles au gourou qui leur fait croire que déguster une bûche de Noël avec leur grand-mère la mettrait en danger ! Comment peuvent-ils croire à cette arnaque qui, depuis août, repose, en France, essentiellement sur l'arnaque des tests PCR et sur l'ignorance que les enfants et les adolescents ne contaminent pas les autres ?

Comme beaucoup, nous les avons dénoncés, et en particulier l'absence de spécificité d'un test positif découvrant aussi bien un débris de vieux coronavirus de l'an dernier (ou d'il y a trois ans), qu'un virus grippal. Pas moyen de les distinguer. Dit et redit, mais la télévision et ses prêcheurs ont conduit des milliers d'entre vous – dont des jeunes – à faire la queue pour se faire gratouiller le nez, parfois contraints et forcés (peut-être) par votre employeur ou le directeur de l'école de vos enfants. Et comme depuis plusieurs

décennies, on vous forme à la soumission sur la longueur des jupes, le voile, ou les titres des revues pour ne pas déplaire, vous avez obéi sans penser que sans liberté, pas de médecine, pas d'humanité.

Donc le sieur Véran a cru bon de nous faire croire que l'épidémie était revenue, et son patron de nous enfermer à nouveau, suivant en cela simplement le calendrier prévu par Ferguson et Disney qui vous a donné les dates du suivant (si on ne réagit pas...).

Mais c'est mieux de faire croire au mouton-pigeon que c'est pour son bien, et en vous culpabilisant parce que vos jeunes sont sortis cet été ! Alors qu'en Suède non confinée, les gens pouvaient vivre heureux et qu'ils ont été récompensés par l'absence de « deuxième vague ». Et Pascal Praud d'insister qu'à la Baule, il avait tous des masques au mois d'août... Quelle misère, cette intoxication ! Ils font vraiment semblant d'y croire – même des gens supposés intelligents.

La peur, Monsieur, la peur... Pas besoin d'être nazi (même si Goebbels avait théorisé là-dessus), communiste ou libéral, pour obtenir la soumission, et nos gouvernants, moins maladroits qu'on ne le croit, ont bien appliqué la leçon.

Mais la roue va tourner, elle tourne toujours, la seule inconnue est le temps...

Cela dépend de nous tous cependant, de vous, nos lecteurs, qui, lorsque vous aurez compris l'arnaque (si l'on a trouvé les mots pour l'expliquer clairement) irez convaincre quelques voisins, amis, autour de vous, afin que la secte covid s'effondre, faute de combattants. Et comme en 1944 avec la Résistance, vous verrez, personne n'aura cru à la covid... Peu importe, l'essentiel est qu'ils n'y croient plus – et nous avons d'ailleurs tous le droit à l'erreur !

**LE CHÂTEAU DE CARTES VA S'ÉCROULER**

Comme dit l'avocat Reiner qui a déposé sa première plainte le 11 novembre dernier, en Allemagne !...

Il nous avait promis un Nuremberg 2, et manifestement les briques se mettent en place : plaintes en Allemagne donc, aux USA, au Canada, en Autriche et bientôt en France. (« Vers le faire-part de décès des tests PCR »: francesoir.fr).

Et déjà une première victoire au Portugal qui pourrait bien calmer nos ARS, voulant éviter de se ridiculiser, comme leurs équivalents portugais.

Les tests PCR fallacieux sont les piliers actuels des campagnes de désinformation. Si la justice permet d'ouvrir les yeux aux citoyens, l'effet domino va se mettre en marche. Sur quoi le gouvernement se fondera-t-il pour nous faire enfermer de force ? Le bras de fer est engagé sérieusement. Après révélations et articles scientifiques montrant cet été que les tests PCR utilisés, de plus frauduleusement (avec CT > 35, supérieurs aux recommandations du Pr Raoult), et après que les gouvernements complices de l'OMS les aient utilisés cet automne pour faire croire à une deuxième vague (dont les décès étaient principalement des infections bactériennes dues au port prolongé du masque, ou d'autres motifs d'hospitalisation attribués fallacieusement à la covid-19).

### **La place est à la justice**

La cour portugaise nous a fait un gros cadeau, pour remonter le moral des troupes manifestement largement en baisse depuis que le dernier discours présidentiel, à mille lieux des souhaits des citoyens, a cassé l'espoir de vacances et de Noël en famille...

Il fallait nous casser le moral encore un peu plus, en ne rouvrant pas piscines, salles de sport et pire, universités... Mais avec les révélations portugaises, puis bientôt des actions en justice allemandes et autres, ce sont nos oligarques qui vont perdre le moral et surtout être privés des

outils de la répression.

Ceux qui voulaient enfermer manu militari les testés positifs (testés, pas malades !..) devront trouver une autre arme pour faire avancer leur projet funeste – celui que le sieur Schwab, du forum mondial de Davos, explique si bien dans son livre paru en juillet 2020.

Que de cailloux dans les roues du gouvernement mondial et de ses affidés, après le traitement Raoult qui a ruiné l'idée d'un virus intraitable, malgré l'entêtement de Véran et des médecins payés par Big Pharma ! Maintenant les juges s'en mêlent et nous informent que ces tests sont du pipeau, de l'arnaque, de l'intoxication, du mensonge, ce que vous voulez. Pour qu'on en sorte vite, il faudra que le maximum d'entre nous informe.

*Reconnaissance de l'inadaptation des tests PCR pour affirmer l'infection par le coronavirus SARS-CoV-2.*

Une cour d'appel au Portugal a donc jugé que le processus PCR n'est pas un test fiable pour le SARS-CoV-2, et que, par conséquent, toute quarantaine forcée, fondée sur les résultats de ces tests, est illégale.

En outre, la décision a suggéré que toute quarantaine forcée appliquée à des personnes en bonne santé pourrait être une violation de leur droit fondamental à la liberté d'aller et venir.

Les juges ont décidé qu'un seul test PCR positif ne peut pas être utilisé comme un diagnostic efficace de l'infection.

L'arrêt a été publié le 11 novembre dernier, mais sauf erreur, n'a pas été relayé par les médias français, trop préoccupés par le procès Daval ou, maintenant, la mort de Maradona.

Les citoyens sont hautement concernés par ces tests PCR souvent imposés, de façon parfois légale, mais souvent seulement de manière autoritaire, ce qui leur pourrit, ou leur a pourri, la vie depuis septembre dernier (isolement forcé,

interruption de l'école ou d'une chaîne de production etc.). Inquiétude de toute façon s'insinuant dans votre cerveau, de ce fait, grâce aux seuls mensonges itératifs de la télévision.

Une nouvelle fois, insistons sur les conduites totalitaires des ARS qui refusent les visites à des citoyens non déçus de leurs droits civiques (les pensionnaires des EHPAD), sans les consulter, au nom d'un virus qui risquerait simplement d'écourter leur espérance de vie de quelques mois.

Combien de familles doivent-elles se soumettre pour avoir « droit » à une demi-heure d'entretien avec un aîné en EHPAD, à travers une vitre et avec masque ? Ordre venu de qui, appliqué comment ? Occasion de voir que le côté pervers présent chez chacun d'entre nous est vite réveillé en ces temps obscurs, sans nécessité et pour le plaisir pur que donne l'autorité, trop souvent.

Et au nom de quel décret ou loi voit-on des personnes hospitalisées pour autre chose (problème cardiaque par exemple), subir quatre, voire cinq tests, en une semaine, en attendant qu'on s'occupe de la raison ayant justifié leur hospitalisation, jusqu'au test libérateur pour le prescripteur et ou le directeur d'hôpital, enfin positif (statistiquement cela devait arriver) ! Et là, miracle, on vous change d'aile et on remplit enfin les lits covid désespérément vides, malgré les injonctions véranesques, et on vous interdit les visites désormais. Et là vous n'avez pas intérêt à être vieux et fatigué, sinon vous risquez bien d'avoir droit à votre injection de Rivotril. Par compassion évidemment...

### **La quarantaine imposée aux touristes allemands au Portugal**

4 touristes allemands égarés au Portugal ont été mis en quarantaine au fallacieux prétexte d'un test positif chez l'un d'entre eux à l'arrivée – ils avaient pourtant été tous testés négatifs à leur départ d'Allemagne. Ordre probable du Conseil de l'OMS qui dicte la conduite à tenir à ses 194 pays-membres,

en cas de « pandémie » déclarée. Par l'organisation. La France a renouvelé sa signature, la soumettant aux ukases de l'OMS, comme les autres 193 pays membres, en 2017 (voir [francesoir.fr](http://francesoir.fr)).

### **Rappel à la raison par la justice portugaise**

Les juges se sont fondés sur des études connues, mais ignorées et méprisées par nos gouvernements pour justifier leur décision : ainsi l'étude de Jaafar et all., qui a révélé que, lors de tests PCR de 35 cycles ou plus, la précision tombait à 3 %, ce qui signifie que jusqu'à 97 % des résultats positifs pouvaient être des faux positifs.

Ils ont libéré les Allemands de leur quarantaine, et une cour d'appel vient de confirmer le jugement, insistant sur le fait que l'agence de santé n'avait pas à interférer.

Au-delà de la jurisprudence portugaise, une première plainte a été déposée par le groupe de la commission extraparlamentaire allemande contre l'arnaque des tests PCR, le 23 novembre 2020. Cette plainte allemande va être doublée par une plainte aux USA, où les plaintes collectives (*class actions*) peuvent être déposées. Nous en reparlerons rapidement.

La tromperie sur les tests PCR sur lesquels reposent les mesures liberticides injustifiées va bientôt exploser. Ne désespérons pas, remontons le moral à nos enfants, à nos jeunes – la bataille est engagée et nous la gagnerons.

**Nicole Delépine**

<http://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/vers-le-faire-part-de-deces-des-tests-pcr>